

Charte Energétique de Robert Laminage SA

Chez Robert Laminage SA « RLSA » nous prenons à cœur de respecter la nature et nos employés, parce que nous voulons préserver notre environnement pour les générations futures.

Notre obsession pour la qualité complétée par notre management environnemental démontre que RLSA pense juste et en profondeur dès le départ.

Nous avons pour but réduire de chaque année, notre impact sur l'environnement à travers un très grand nombre de mesures concrètes, et pour renforcer notre décision, une convention a été signée avec la confédération, où l'objectif de réduire notre consommation énergétique totale de 10% d'ici 2027.

A côté de cela RLSA s'engage notamment à :

- Utiliser uniquement de l'énergie issue des énergies vertes pour le fonctionnement de tous nos équipements de production. (Les kWh électriques que nous consommons est produit par 90 % d'hydraulique suisse et 10% de valorisation de déchets neuchâtelois. Voir certificat Vivalor en annexe.
- Trier et recycler nos déchets soit :
 - Tri rigoureux déchets de matière première et recyclage de ceux-ci par un partenaire certifié ISO 14001, ISO 9001 et OHSAS 18001
 - Tri et recyclage du PET, papier, carton, bois, huiles usagées et tous autres déchets provenant de notre activité
- Prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir d'une éventuelle pollution
- Nous n'utilisons pas de système de climatisation ou d'eau potable pour refroidir nos équipements. Nous utilisons uniquement les énergies renouvelables pour la production de froid
- De sélectionner des fournisseurs adoptant un système de management environnemental, démarche liée à la problématique des achats durables.
- De collaborer avec nos clients pour qu'ils puissent fabriquer en réduisant leurs déchets